Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DAC 107 Subvention (30.000 euros) à deux festivals de musiques du monde.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Festival au fil des voix - Le rendez-vous des musiques du monde et à l'association Ville des musiques du monde ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Festival au fil des voix - Le rendez-vous des musiques du monde, 28, rue Stephenson 75018 Paris au titre de 2016. 2016_01953 ; Simpa 20105.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Ville des musiques du monde, 4, avenue de la Division Leclerc 93300 Aubervilliers au titre de 2016. 2016_01895 ; Simpa 19221.

Article 3 : La dépense correspondante, d'un montant de 30.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO